



BUREAU EXÉCUTIF

A22-13

Jeudi 08 décembre 2022, 9h30

Local : A5.25

Ordre du jour

0.0	Procédures	0.4	Lecture et adoption du présent ordre du jour
0.1	Présidium	0.5	Déclarations
0.2	Lecture et adoption des procès-verbaux :	0.6	Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif
0.2.1	PV BE A22-12 du 29 nov. 2022	0.7	Reconnaissance du territoire
0.3	Suite des procès-verbaux		

1.0 Affaires courantes

1.1 Plan d'action

- 1.1.1 Re-mobiliser les militants et sensibiliser la population étudiante à nos revendications ([mandat](#))
- 1.1.2 Murale étudiante dans l'Exode ([mandat](#))
 - 1.1.2.1 Suivi de la préparation de la consultation
- 1.1.3 Secrétariat – Assurer une transition ([mandat](#))
 - 1.1.3.1 Suivi de la création du comité de sélection
- 1.1.4 Soins et sécurité de la communauté du Cégep ([mandat](#) + [mail](#))
 - 1.1.4.1 Suivi sur l'acquisition des condoms internes et externes, de lubrifiant et d'outils pour tester les drogues
 - 1.1.4.2 Suivi des démarches pour rendre accessible des produits menstruels gratuits près des toilettes sur plusieurs étages

1.2 Rencontre AGE-CVM – CVM

- 1.2.1 Suivi du comité d'échange et de consultation AGE – CVM
 - 1.2.1.1 Prochaine rencontre AGE-CVM
- 1.2.2 Retours sur le comité permanent sur le financement des Services aux étudiants du CVM

1.3 Entente A22-H23 ([Début de pistes de solutions du secrétariat](#))

- 1.3.1 Suivi du brouillon de l'entente AGE-CVM
 - 1.3.1.1 Ménage Exode entente AGE – CVM ([premier brouillon](#))

1.4 Assurances Collective – AMF ([Consultation](#) + [mémoire proposé par l'ASEQ](#)): Suivi

- 1.4.1.1 Renouvellement contrat assurances collectif ASEQ (rencontre avec Dominique Bélanger) : Retours

1.5 Formation charte

1.6 Mise à jour Drupal du site internet (Service de transfère et mise à jour de Koumbit)

1.7 Fond de Solidarité ([mail](#) de Claudia Lebeau) : Suivi

1.8 Reconnaissance du territoire : Suivi

- 1.9 Entente concernant les toilettes non-genrés
- 1.10 Délégué.e.s au Conseil d'administration du Cégep du Vieux Montréal
- 1.11 Postes vacants
 - 1.11.1 Responsable général
 - 1.11.2 Responsable à la pédagogie

2.0 Affaires Internes

- 2.1 Local secrétariat
 - 2.1.1 Aménagement du local
- 2.2 T.C. A22-05 : Retours
- 2.3 Sécurité des locaux

3.0 Trésorerie

- 3.1 Mise à jour des signataires
- 3.2 Bilan comptable au 30/06/2022
- 3.3 Salaires des employé.e.s directe de l'AGECVM

4.0 Affaires Externes

- 4.1 Interassociatif
 - 4.1.1 Retour sur la mob inter-associative contre la COP15
- 4.2 SOGEECOM
 - 4.2.1 Suivi et rencontre le 04/09/22 ([Lettre](#) + [mail](#))
- 4.3 AECSL
 - 4.3.1 Suivi de l'organisation de la rencontre
- 4.4 Congrès de la FECQ : Suivi du mail d'Eliot Dominguez ([mail](#))
- 4.5 Projet d'association national ([Cahier de travail](#))

5.0 Pédagogie

- 5.1 Comité disciplinaire
 - 5.1.1 Suivi de la situation et suite des choses
- 5.2 Rencontre TES : Suivi
- 5.3 Comité institutionnelle sur la santé mentale étudiante : Suivi
- 5.4 Étudiant-e-s subissant racisme et mauvais traitement

6.0 Mobilisation

- 6.1 Matériels d'informations
 - 6.1.1 AGEVCM pour les nul.le.s
 - 6.1.2 ABC de l'AGECVM
 - 6.1.3 Code Morin pour les nuls
- 6.2 Ateliers / Conférences d'organisme militants : suivi
- 6.3 Proposition d'atelier sur l'éco-anxiété ([mail de Marc-André Deschênes](#))
- 6.4 Mail de Ricardo l'Amour ([mail](#)) : Suivi

7.0 Socioculturel

8.0 Information

- 8.1 Production vidéo avec Santiago (suivi)
- 8.2 Google Drive H23

9.0 Levée



BUREAU EXÉCUTIF A22-12



BUREAU EXÉCUTIF **A22-12**

Mardi 29 novembre 2022, 15H30

Local : 8.04

Procès-verbal (Projet)

Responsable général	Vacant	Affaires externes	Vacant
Secrétaire général	Robin Léonard	Information	Aisha Belkhir
Affaires internes	Émilie Jean	Mobilisation	Ari Pelletier
Pédagogie	Vacant	Affaires socio-culturelles	Vacant
Trésorerie	Leylou Dion		
Dél. à l'Interne	Absente	Dél. à l'Externe	Vacant
Dél. à la Trésorerie	Vacant	Dél. à la mobilisation 1	Louis-Étienne Felton
Dél. aux Affai. Socioc.	Vacant	Dél. à la mobilisation 2	Absent.e
Dél. à la Pédago - 1	Vacant	Dél. à l'information - 1	Vacant

Présent.e.s :

Demers-Cloutier, Joey

0.0 Procédures

Émilie Jean propose l'ouverture du Bureau exécutif [A22-12](#), du mardi 29 novembre 2022, à 15h30
Robin Léonard appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Présidium

Émilie Jean propose **Émilie Jean à l'animation et Leylou Dion au secrétariat de ce Bureau exécutif A22-12**
Robin Léonard appuie
Adoptée à l'unanimité

0.2 Lecture et adoption du procès-verbal

0.2.1 Procès-verbal Bureau exécutif [A22-11](#), du 23 novembre 2022

Émilie Jean propose l'adoption du procès-verbal [A22-11](#) tels que présenté
Robin Léonard appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Suite du procès-verbal

-

0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour tel qu'affiché, *modifié* et adopté



BUREAU EXÉCUTIF A22-12

- 1.0 **Affaires courantes**
 - 1.1 **Plan d'action**
 - 1.1.1 Re-mobiliser les militants et sensibiliser la population étudiante à nos revendications ([mandat](#))
 - 1.1.2 Murale étudiante dans l'Exode ([mandat](#))
 - 1.1.2.1 Suivi de la préparation de la consultation
 - 1.1.3 Secrétariat – Assurer une transition ([mandat](#))
 - 1.1.3.1 Suivi de la création du comité de sélection
 - 1.1.4 Soins et sécurité de la communauté du Cégep ([mandat](#) + [mail](#))
 - 1.1.4.1 Suivi sur l'acquisition des condoms internes et externes, de lubrifiant et d'outils pour tester les drogues
 - 1.1.4.2 Suivi des démarches pour rendre accessible des produits menstruels gratuits près des toilettes sur plusieurs étages
 - 1.2 Convocation Bureau exécutif : vers des rencontres hebdomadaires
 - 1.3 Pétition pour la Liberté d'expression dans les toilettes non genrées du 3^{ème} étage du Cégep (Version vierge de cette [pétition](#))
 - 1.4 Rencontre AGE-CVM – CVM
 - 1.4.1 Suivi du comité d'échange et de consultation AGE – CVM
 - 1.4.1.1 Prochaine rencontre AGE-CVM
 - 1.4.1.2 Nouvelle personne déléguée du BE aux prochaines rencontres
 - 1.4.2 Suivi du comité permanent sur le financement des Services aux étudiants du CVM
 - 1.5 Entente A22-H23 ([Début de pistes de solutions du secrétariat](#))
 - 1.5.1 Suivi du brouillon de l'entente AGE-CVM
 - 1.5.1.1 Ménage Exode entente AGE – CVM (mails)
 - 1.6 Assurances Collective – AMF ([Consultation](#) + [mémoire proposé par l'ASEQ](#)): Suivi
 - 1.6.1 Renouvellement contrat assurances collectif ASEQ (rencontre avec Dominique Bélanger) : Suivi
 - 1.7 Formation charte
 - 1.8 Fond de Solidarité ([mail](#) de Claudia Lebeau) : Suivi
 - 1.9 Reconnaissance du territoire : Suivi
 - 1.10 Toilette non-genrées : Suivi de la dernière rencontre AGE-CVM
 - 1.11 Postes vacants
 - 1.11.1 Responsable général.e
 - 1.11.2 Responsable à la pédagogie
 - 1.11.3 Responsable aux affaires externes
 - 1.12 *Responsable aux Affaires socioculturelles*
- 2.0 **Affaires Internes**
 - 2.1 Local secrétariat
 - 2.1.1 Matériels
 - 2.1.1.1 Matériels informatiques
 - 2.1.2 Aménagement du local
 - 2.2 T.C. A22-05 : 30 novembre 2022
 - 2.3 *Réservation de l'Exode le 07 décembre, entre 07h00 et 8h00*
- 3.0 **Trésorerie**
- 4.0 **Affaires Externes**
 - 4.1 Interassociatif
 - 4.1.1 Suivi d'Émilie sur la mob inter-associative contre la COP15
 - 4.2 SOGEECOM
 - 4.2.1 Suivi et rencontre le 04/09/22 ([Lettre](#) + [mail](#))
 - 4.2.2 Suivi sur le projet d'association nationale
 - 4.3 AECSL
 - 4.3.1 Suivi de l'organisation de la rencontre
 - 4.4 Congrès de la FECQ : Suivi du mail d'Eliot Dominguez ([mail](#))
 - 4.5 *Non dénonciation COP15*
- 5.0 **Pédagogie**
 - 5.1 Comité disciplinaire



BUREAU EXÉCUTIF A22-12

- 5.1.1 Suivi de la première rencontre
- 5.2 Rencontre TES : Suivi
- 5.3 Comité institutionnelle sur la santé mentale étudiante : Suivi
- 6.0 **Mobilisation**
 - 6.1 ABC de l'AGECVM
 - 6.2 AGECVM pour les nul.le.s
 - 6.3 Plan de mob A22
 - 6.3.1 Suivi
 - 6.4 Ateliers / Conférences d'organisme militants : suivi
 - 6.4.1 Projection à l'exode le soir même (mardi le 15 novembre)
 - 6.5 Code Morin pour les nuls : suivi
 - 6.6 Proposition d'atelier sur l'éco-anxiété ([mail de Marc-André Deschênes](#))
 - 6.7 Mail de Ricardo l'Amour ([mail](#))
- 7.0 **Socioculturel**
- 8.0 **Information**
 - 8.1 Production vidéo avec Santiago (suivi)
- 9.0 **Affaires diverses**
 - 9.1 Rencontres statutaires avec l'administration du CVM : suivi ([Compte rendu](#) du 21 octobre 2022)
- 10.0 **Levée**

Émilie Jean propose d'ajouter le point 1.12 Responsable aux Affaires socio-culturelle, le point 2.3 Réservation de l'Exode et le point 4.5 Non-dénonciation COP15 et d'adopter l'ordre du jour ainsi modifié

Robin Léonard appuie

Adoptée à l'unanimité

0.5 Déclarations

R.A.S.

0.5 Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif :

Vacant

Responsable général

- Vacant

Robin Léonard

Secrétaire général

- Appeler la Pizzeria

Émilie Jean

Responsable aux Affaires internes

- Faire circuler la pétition toilettes non genrées
- Mob AG de grève du 01-12-22

Vacant

Responsable aux affaires externes

- Vacant

Leylou Dion

Responsable à la Trésorerie

- R.A.S.

Vacant

Responsable à la Pédagogie

- Vacant

Adam Hayouna

Responsable aux Affaires socioculturelles

- Absent

Ari Pelletier

Responsable à la Mobilisation

- Rencontre Mob
- Mob AG de grève 01-12-22
- Communication via courriel

Aicha Belkhir

Responsable à l'Information

- Poster pour les pizzas
- Power Point pour syndicat des profs
- Reconnaissance du territoire : 2 nouveaux textes

R.A.S.

0.6 Reconnaissance territoriale

Leylou Dion fait la lecture de la reconnaissance territoriale

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tio'Tiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

1.0 Affaires courantes

1.1 Plan d'action

1.1.1 Re-mobiliser les militants et sensibiliser la population étudiante à nos revendications ([mandat](#))

- ✓ Considérant que la situation exceptionnelle causée par le COVID-19 a provoqué un impact majeur sur notre mobilisation;
- ✓ Considérant que la mobilisation est un élément crucial pour faire avancer les revendications de l'AGECVM et de ses membres;
- ✓ Considérant que les étudiant.e.s sont maintenant dans une situation plus précaire qu'avant;
- ✓ Considérant que l'autorité des marchés financiers continue de menacer les assurances étudiantes;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que le comité mobilisation recrute en masse afin de sensibiliser et mobiliser la population du cégep aux revendications de l'AGECVM.**
- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un plan de mobilisation pour la session et à plus long terme afin d'augmenter le momentum de la mobilisation et des moyens de pression au cours des prochaines sessions.**
- ❖ **Que l'AGECVM adopte une mobilisation plus intensive afin d'utiliser la situation instable du soi-disant Québec lors des élections.**
- ❖ **Que l'AGECVM effectue un appel national à l'augmentation des moyens de pression et à la grève.**

R.A.S.

1.1.2 Murale étudiante dans l'Exode ([mandat](#))

- ✓ Considérant que la tentative du comité étudiant EnVIEUXronnement de réalisation d'une murale dans l'exode au printemps passé a échoué;
- ✓ Considérant que l'AGECVM cherche continuellement à encourager les initiatives étudiantes;
- ✓ Considérant que les ressources matérielles du Cégep en effaçant la murale ont attaqué la souveraineté de l'AGECVM dans ses locaux;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM propose à ses membres par consultation la murale que voulait réaliser le comité enVIEUXronnement;**
- ❖ **Que l'AGECVM réfléchisse à la manière de réaliser cette murale;**
- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un budget pour rémunérer les artistes qui réaliseront la murale ;**
- ❖ **Que l'AGECVM coordonne conjointement avec le comité enVIEUXronnement la réalisation de ce projet;**
- ❖ **Que l'AGECVM rappelle à la direction du cégep et aux ressources matérielles qu'elle est souveraine dans ses locaux, si nécessaire des moyens de pression pourront être mis place;**

1.1.2.1 Suivi de la préparation de la consultation

R.A.S.

1.1.3 Secrétariat – Assurer une transition([mandat](#))

- ✓ Considérant que la/le secrétaire permanent.e est un poste essentiel au fonctionnement de l'association;
- ✓ Considérant la situation d'Étienne Philippart, notre actuel secrétaire permanent;
- ✓ Considérant l'importance du poste et la lourdeur de la formation qui doit venir avec le poste;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un plan ainsi que de procédures pour la transition et la sélection d'une nouvelle permanence;**
- ❖ **Que l'AGECVM réfléchisse à l'avenir de ce poste;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge d'un plan de formation;**
- ❖ **Que l'AGECVM procède bientôt à la sélection du ou des remplaçant.e.s au poste ainsi que leurs embauches;**
- ❖ **Que l'AGECVM, par l'intermédiaire de sa Table de Concertation, met sur pied un comité responsable de la question qui établira et se chargera de tout ce qui est mentionné plus haut.**

1.1.3.1 Suivi de création du comité de sélection

R.A.S.

1.1.4 Soins et sécurité de la communauté du cégep ([mandat](#))

- ✓ Considérant le cout élevé que peut représenter des produits menstruels sur une facture étudiante et l'accessibilité difficile de ces produits;
- ✓ Considérant que l'accessibilité à des moyens de contraceptions peut être difficile et/ou coûteuse;
- ✓ Considérant que la population du cégep peut faire l'usage de drogues dont elle ne connaît pas toujours la provenance ou la qualité;
- ✓ Considérant la popularité des produits menstruels gratuits, déjà offerts par l'AGECVM;
- ✓ Considérant que l'AGECVM cherche toujours à protéger la population étudiante;
- ✓ Considérant qu'en dehors du local de l'AGECVM il n'y a pas d'accès à des produits menstruels et à des moyens de contraceptions sécuritaires;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM fasse l'acquisition de condoms internes et externes, de lubrifiant et d'outils pour tester les drogues et que le tout soit mis à la disposition de la communauté étudiante de façon gratuite;**
- ❖ **Que l'AGECVM fasse les démarches nécessaires pour mettre à la disposition de la communauté du Cégep des produits menstruels gratuits près des toilettes sur plusieurs étages**

1.1.4.1 Suivi sur l'acquisition des condoms internes et externes, de lubrifiant et d'outils pour tester les drogues

R.A.S.

1.1.4.2 Suivi des démarches pour rendre accessible des produits menstruels gratuits près des toilettes sur plusieurs étages

R.A.S.

1.2 Convocation du Bureau exécutif : vers des rencontres hebdomadaires

Émilie Jean propose la mise en dépôt de ce point Convocation du Bureau exécutif

Robin Léonard appuie

Adoptée à l'unanimité

1.3 Pétition pour la liberté d'expression dans les toilettes non gérées du 3^{ème} étage du CVM ([Version vierge de cette pétition](#))

La pétition a été faite et mise en circulation

Le 21 octobre 2022, nous avons constaté l'existence d'une caméra devant le local A3.52 (toilette individuelle non-genrée du troisième étage), dirigée vers l'intérieur de la toilette.

L'installation de cette caméra est justifiée par l'administration du cégep par la présence de graffitis récurrents dans ce local.

Avant l'installation de la caméra, et pour répondre à cette vague de graffitis, l'AGECVM a entamé des négociations avec l'administration pour obtenir le droit aux étudiant.es de décorer les murs de la toilette.

Le but de ces négociations est de reconnaître le droit à la libre expression des étudiant.es dans leur milieu d'études.

En guise de bonne foi, l'AGECVM demande à ses membres de cesser de « vandaliser » le local le temps d'arriver à une entente, ce qui a comme effet de réduire grandement le nombre et la fréquence des graffitis dans le local.

De son côté, l'administration du Cégep a décidé d'installer une caméra pour pouvoir identifier les étudiant.es qui commettraient du vandalisme dans la toilette.

Cette action démontre non-seulement un manque d'intérêt à travailler avec les étudiant.es pour arriver à une entente, mais elle constitue également une grave atteinte à la vie privée des étudiant.es et un abus de pouvoir envers la communauté étudiante.

- ❖ **CONSIDÉRANT QUE le local A3.52 (toilette individuelle non-genrée du troisième étage) est utilisé principalement par une population étudiante déjà marginalisée (personnes issues de la communauté LGBTQ+, personnes handicapées, personnes utilisatrices de chaises roulantes ou d'aides à la mobilité, etc.)**



BUREAU EXÉCUTIF A22-12

- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** l'installation d'une caméra dirigée vers l'intérieur de ce local constitue une atteinte à la vie privée de ces étudiant.es et contribue à entretenir un sentiment d'insécurité et de surveillance accrue pour ces communautés.
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** la communauté étudiante et la communauté LGBTQ+ du Cégep du Vieux-Montréal ont exprimés à plusieurs reprises être mal à l'aise face à l'existence de cette caméra.
- ❖ **CONSIDÉRANT QUE** l'on constate un manque de transparence au sein même de l'administration du Cégep par rapport à cette caméra.

Par la présente pétition, les étudiant.es et membres du personnel du Cégep du Vieux-Montréal soumettent les revendications suivantes:

- ✓ **QUE** l'Administration du Cégep du Vieux-Montréal retire dès maintenant la caméra située devant le local A3.52 (toilette individuelle non-genrée du troisième étage).
- ✓ **QUE**, dans l'éventualité où le retrait de la caméra prend un certain temps, la caméra soit désactivée et que son champ de vision soit physiquement obstrué jusqu'à son retrait;
- ✓ **QUE** toutes les images capturées par la caméra soient supprimées immédiatement;
- ✓ **QUE** l'Administration du Cégep révèle la date et le motif de l'installation de cette caméra;
- ✓ **QUE** l'Administration du Cégep, en coopération avec l'AGECVM, trouve une solution non-punitif et permettant l'expression artistique étudiante aux graffitis dans les toilettes non-genrées.

Cette pétition a déjà été signée par plus de 60 personnes.

Elle est toujours en circulation

1.4 Rencontre AGE CVM – CVM ([début de pistes](#) de solution du secrétariat)

1.4.2 Suivi du comité d'échange et de consultation AGE – CVM

1.4.2.1 Prochaine rencontre AGE – CVM

R.A.S.

1.4.2.2 Nouvelle personne déléguée du BE aux prochaines rencontres

R.A.S.

1.4.3 Suivi du comité permanent sur le financement des Services aux étudiants du CVM

R.A.S.

1.5 Entente A22-H23

1.5.2 Suivi du brouillon de l'entente AGE – CVM

R.A.S.

1.5.2.1 Ménage Exode entente AGE – CVM

R.A.S.

1.6 Assurances Collective – AMF : suivi ([Consultation](#) + [mémoire proposé par l'ASEQ](#)): Suivi

1.6.1. Renouvellement contrat assurances collectif ASEQ (rencontre avec Dominique Caron Bélanger) : suivi

La rencontre aura finalement lieu ce jeudi 1^{er} décembre, à 09h00

1.6.2 Désigner qui rencontrera Dominique Caron Bélanger de l'ASEQ ([mail](#))

R.A.S.

1.7 Formation charte

R.A.S.

1.8 Fond de solidarité ([mail](#) de Claudia Lebeau) : suivi

Ce point est à l'ordre du jour de la prochaine Table de concertation A22-05, de ce 30 novembre 2022

1.9 Reconnaissance du territoire : suivi

Les deux propositions ont été envoyées par courriel, par Aisha Belkhir - Suivi à venir.

GRIAAC/CIÉRA-MTL



BUREAU EXÉCUTIF A22-12

- *Nous voudrions commencer en soulignant que les terres sur lesquelles nous nous trouvons font partie d'un territoire ancestral qui a longtemps servi de lieu de vie, de rencontres et d'échanges entre les peuples autochtones, notamment la nation Kanien'kehá:ka (Mohawk). Nous honorons, respectons et reconnaissons ces nations qui n'ont jamais cédé leurs droits ni leur autorité souveraine sur les terres et les eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui.*

Jeunesse Lambda (Modifié, Conclusion prise de celle du GRIAAC)

- *L'AGECVM reconnaît que nous sommes situé·e·s sur des terres volées et non-cédées appartenant traditionnellement aux peuples autochtones et actuellement en territoire Kanien'kehá:ka (Mohawk). Notre institution se situe à Tio'tia:ke (Montréal), qui a longtemps été reconnue comme un lieu de rencontre, de rassemblement et d'échanges entre différentes nations autochtones. Nous honorons, respectons et reconnaissons ces nations qui n'ont jamais cédé leurs droits ni leur autorité souveraine sur les terres et les eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui.*

1.10 Toilettes non-genrées : suivi de la dernière rencontre AGE – CVM

R.A.S.

1.11 Postes vacants

1.11.1 Responsable général.e

RAS

1.11.2 Responsable à la Pédagogie

RAS

1.11.3 Responsable aux Affaires externes

RAS

1.12 Responsable aux Affaires socioculturelles

Émilie Jean propose **la destitution du responsable aux Affaires socioculturelles, Adam Hayouna**
Ari Pelletier appuie
Adoptée à l'unanimité

2.0 Affaires Internes

2.1 Local secrétariat

R.A.S.

2.1.1 Matériels

2.1.1.1 Matériels informatiques

R.A.S.

2.1.2 Aménagement du local

R.A.S.

2.2 [TC A22-05](#) : 30 novembre 2022

R.A.S.

2.3 Réservation Exode 7 décembre 2022

Émilie Jean propose de donner le droit de parole à Joey Demers-Cloutier
Robin Léonard appuie
Adoptée à l'unanimité

Émilie Jean propose **un huis-clos pour ce point**
Robin Léonard appuie
Adoptée à l'unanimité

HUIS-CLOS

Robin Léonard propose **la levée du huis-clos**
Ari Pelletier appuie
Adoptée à l'unanimité

Émilie Jean propose **la fermeture de L'Exode ce mercredi 07 décembre 2022 entre 08h00 et 09h00, avec rémunération des employé.e.s de L'Exode travaillant normalement pendant cette heure.**

Ari Pelletier appuie
Adoptée à l'unanimité

3.0 Trésorerie

R.A.S.

4.0 Affaires Externes

4.1 Interassociatif

4.1.1 Suivi d'Émilie sur la mob inter-associative contre la COP15

La SOGÉÉCOM viendra ce jeudi 1^{er} décembre pour aider à la mobilisation et à la levée de cours pour l'Assemblée générale spéciale de grève.

4.2 SOGEECOM ([Lettre](#) + [mail](#))

4.2.1 Suivi et rencontre le 04-09-22

R.A.S.

4.2.2 Suivi sur le projet d'association nationale

R.A.S.

4.3 AECSL

4.3.1 Suivi de l'organisation de la rencontre

R.A.S.

4.4 Congrès de la FECQ : suivi du mail d'Eliot Dominguez ([mail](#))

R.A.S.

4.5 Non-dénonciation COP15

Émilie propose de mettre ce point Non dénonciation COP15 à l'Ordre du jour de la Table de concertation [A22-05](#) du 30 novembre 2022

5.0 Pédagogie

5.1 Comité disciplinaire ([courriel](#) d'Émilie Jean et [courriel](#) de LFCA)

R.A.S.

5.1.1 Suivi de la première rencontre

RAS

5.2 Rencontre TES : suivi

R.A.S.

5.3 Comité institutionnel sur la santé mentale étudiante : suivi

R.A.S.

6.0 Mobilisation

6.1 ABC de l'AGECVM

R.A.S.



BUREAU EXÉCUTIF A22-12

6.2 AGECVM pour les nul.le.s

Document prêt pour la session Hiver 2023

6.3 Plan de mob A22 : suivi

R.A.S.

6.4 Ateliers/conférences d'organismes militants : suivi

R.A.S.

6.5 Code Morin pour les nuls : suivi

Document prêt pour la session Hiver 2023

6.6 Proposition d'atelier sur l'éco-anxiété ([mail de Marc-André Deschênes](#))

R.A.S.

6.7 Mail de Ricardo l'Amour ([mail](#))

R.A.S.

7.0 Socioculturel

Le poste de Responsable aux Affaires socioculturelles est désormais vacant

8.0 Information

8.1 Production vidéo avec Santiago (suivi)

R.A.S.

9.0 Affaires diverses

9.1 Rencontres statutaires avec l'administration du CVM : suivi ([Compte rendu](#) du 21 octobre 2022)

RAS

10.0 Levée

Émilie Jean propose la levée du Bureau exécutif [A22-12](#), de ce mardi 29 novembre 2022

Ari Pelletier appuie

Adoptée à l'unanimité

Plan d'action A22

1) *Re-mobiliser les militants et sensibiliser la population étudiante à nos revendications*

- ✓ Considérant que la situation exceptionnelle causée par le COVID-19 a provoqué un impact majeur sur notre mobilisation;
- ✓ Considérant que la mobilisation est un élément crucial pour faire avancer les revendications de l'AGECVM et de ses membres;
- ✓ Considérant que les étudiant.e.s sont maintenant dans une situation plus précaire qu'avant;
- ✓ Considérant que l'autorité des marchés financiers continue de menacer les assurances étudiantes;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que le comité mobilisation recrute en masse afin de sensibiliser et mobiliser la population du cégep aux revendications de l'AGECVM.**
- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un plan de mobilisation pour la session et à plus long terme afin d'augmenter le momentum de la mobilisation et des moyens de pression au cours des prochaines sessions.**
- ❖ **Que l'AGECVM adopte une mobilisation plus intensive afin d'utiliser la situation instable du soi-disant Québec lors des élections.**
- ❖ **Que l'AGECVM effectue un appel national à l'augmentation des moyens de pression et à la grève.**

Plan d'action A22
Assemblée générale A21-01 (31 août 2022)



Document disponible sur notre site Internet www.agecvm.org - Page [facebook](#)

- Page [Instagram](#)

2) Murale étudiante dans l'exode

- ✓ Considérant que la tentative du comité étudiant EnVIEUXronnement de réalisation d'une murale dans l'exode au printemps passé a échoué;
- ✓ Considérant que l'AGECVM cherche continuellement à encourager les initiatives étudiantes;
- ✓ Considérant que les ressources matérielles du Cégep en effaçant la murale ont attaqué la souveraineté de l'AGECVM dans ses locaux;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM propose à ses membres par consultation la murale que voulait réaliser le comité enVIEUXronnement;**
- ❖ **Que l'AGECVM réfléchisse à la manière de réaliser cette murale;**
- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un budget pour rémunérer les artistes qui réaliseront la murale ;**
- ❖ **Que l'AGECVM coordonne conjointement avec le comité enVIEUXronnement la réalisation de ce projet;**
- ❖ **Que l'AGECVM rappelle à la direction du cégep et aux ressources matérielles qu'elle est souveraine dans ses locaux, si nécessaire des moyens de pression pourront être mis place;**

Plan d'action A22
Assemblée générale A21-01 (31 août 2022)



Document disponible sur notre site Internet www.agecvm.org - Page [facebook](#)

- Page [Instagram](#)

3) Secrétariat – Assurer une transition

- ✓ Considérant que la/le secrétaire permanent.e est un poste essentiel au fonctionnement de l'association;
- ✓ Considérant la situation d'Étienne Philippart, notre actuel secrétaire permanent;
- ✓ Considérant l'importance du poste et la lourdeur de la formation qui doit venir avec le poste;

Le Bureau exécutif propose :

- ❖ **Que l'AGECVM se dote d'un plan ainsi que de procédures pour la transition et la sélection d'une nouvelle permanence;**
- ❖ **Que l'AGECVM réfléchisse à l'avenir de ce poste;**
- ❖ **Que l'AGECVM se charge d'un plan de formation;**
- ❖ **Que l'AGECVM procède bientôt à la sélection du ou des remplacements au poste ainsi que leurs embauches;**
- ❖ **Que l'AGECVM, par l'intermédiaire de sa Table de Concertation, met sur pied un comité responsable de la question qui établira et se chargera tout ce qui est mentionné plus haut ;**

Plan d'action A22
Assemblée générale A21-01 (31 août 2022)



Document disponible sur notre site Internet www.agecvm.org - Page [facebook](#)

- Page [Instagram](#)

4) Soins et sécurité de la communauté du Cégep

- ✓ Considérant le cout élevé que peut représenter des produits menstruels sur une facture étudiante et l'accessibilité difficile de ces produits;
- ✓ Considérant que l'accessibilité à des moyens de contraceptions peut être difficile et/ou coûteuse;
- ✓ Considérant que la population du cégep peut faire l'usage de drogues dont elle ne connait pas toujours la provenance ou la qualité;
- ✓ Considérant la popularité des produits menstruels gratuits, déjà offerts par l'AGECVM;
- ✓ Considérant que l'AGECVM cherche toujours à protéger la population étudiante;
- ✓ Considérant qu'en dehors du local de l'AGECVM il n'y a pas d'accès à des produits menstruels et à des moyens de contraceptions sécuritaires;

Le Bureau exécutif propose :

- ✓ **Que l'AGECVM fasse l'acquisition de condoms internes et externes, de lubrifiant et d'outils pour tester les drogues et que le tout soit mis à la disposition de la communauté étudiante de façon gratuite;**
- ✓ **Que l'AGECVM fasse les démarches nécessaires pour mettre à la disposition de la communauté du Cégep des produits menstruels gratuits près des toilettes sur plusieurs étages;**

Plan d'action A22
Assemblée générale A21-01 (31 août 2022)



Document disponible sur notre site Internet www.agecvm.org - Page [facebook](#)

- Page [Instagram](#)



CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

Entente au sujet de l'entretien des locaux des comités étudiants et de l'Exode

Entre

Le cégep du Vieux Montréal, corporation légalement constituée en vertu de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, ayant son siège social au 255, rue Ontario Est, à Montréal, Québec, ici représenté par son directeur des Services aux étudiants et par sa directrice des ressources matérielles, ci-après nommé *Le Collège*.

Et

L'Association générale étudiante du CVM (AGECVM), corporation légalement constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies (partie III)* et accréditée en vertu de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes*, ayant son siège social au cégep du Vieux Montréal, ici représentée par les personnes assumant les rôles de responsable général et de responsable aux affaires internes, ci-après nommée *L'AGECVM*.

Préambule

La présente entente au sujet de l'entretien des locaux des comités étudiants et de l'Exode est fondée sur la volonté des deux parties d'assurer un niveau de propreté et de salubrité conforme aux normes d'entretien des édifices publics.

Programme d'entretien : Comités étudiants

Les parties s'entendent sur la répartition des tâches, des échéanciers et des dispositions suivantes :

ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LE COLLÈGE AU COURS D'UNE ANNÉE SCOLAIRE :

PÉRIODE	LIEUX	ACTIVITÉS
Hebdomadaire	Corridors	Vider les poubelles
Octobre (Semaine de la relance)	Tous les locaux	Nettoyage du « high touch », surfaces horizontales, surfaces de travail. (Pour être nettoyées, les surfaces doivent être dégagées par les occupants.) Lavage des planchers
Janvier	Tous les locaux	Époussetage et nettoyage Lavage des planchers
Mars (Semaine de la relance) : tournée de vérification *	Tous les locaux	Époussetage et nettoyage Lavage des planchers
Juin	Tous les locaux	Grand ménage : Nettoyage complet des surfaces, mobiliers. Nettoyage des planchers et application des finis lorsque applicable Dépoussiérer en hauteur (Les occupants doivent s'assurer de libérer le plancher et le mobilier afin de nous permettre de faire un nettoyage complet des espaces)

**En collaboration avec les services aux étudiants, une tournée de vérification est faite pendant la semaine de relance d'hiver dans les différents locaux des comités afin de vérifier la sécurité des lieux. L'AGECVM est avisée une semaine avant la tournée et est invitée à accompagner les représentants du Collège lors de celle-ci.*

ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DES COMITÉS ÉTUDIANTS AU COURS D'UNE ANNÉE SCOLAIRE :

PÉRIODE	LIEUX	ACTIVITÉS
Hebdomadaire	Tous les locaux	Sortir les poubelles dans le corridor (au besoin) Nettoyage des surfaces et des mobiliers Balayage des planchers Ramassage

L'AGECVM a la responsabilité de s'assurer que les tâches d'entretien à être assumées par les membres des comités soient réalisées. S'il y a constat que les activités d'entretien prévues ne sont pas accomplies par les membres d'un comité, un premier avertissement est transmis au comité par l'AGECVM pour corriger la situation dans un délai d'une semaine. En cas de récurrence, les activités du comité dans le local seront suspendues et un suivi disciplinaire sera effectué par l'AGECVM. Tout travail de peinture dans les locaux doit faire l'objet d'une entente préalable entre les deux parties.

Programme d'entretien : L'Exode

Les parties s'entendent sur la répartition des tâches, des échéanciers et des dispositions suivantes :

ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LE COLLÈGE AU COURS D'UNE ANNÉE SCOLAIRE :

PÉRIODE	ACTIVITÉS
Quotidien	Vider les poubelles et vider le dépôt de matières recyclables devant l'Exode
Intersession automne-hiver et fin de session hiver	Salle à manger et aire de spectacle : Nettoyage complet des surfaces, mobiliers. Nettoyage des planchers Dépoussiérer en hauteur (Le comptoir et l'arrière du comptoir demeure la responsabilité de l'AGECVM.)

ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LES MEMBRES DE L'EXODE AU COURS D'UNE ANNÉE SCOLAIRE :

PÉRIODE	ACTIVITÉS
Quotidien	Vider les poubelles et la récupération dans les bacs devant L'Exode Balai, serpillère, lavage des tables, des comptoirs et du matériel de cuisine
Intersession automne-hiver et fin de session hiver	Lavage en profondeur des frigos, des présentoirs, des dessous de comptoirs et du matériel de cuisine (grille-pain, mini-four etc...)

L'AGECVM a la responsabilité de s'assurer que les tâches d'entretien à être assumées par les responsables de l'Exode soient réalisées. Elle doit s'assurer d'avoir un plan d'entretien régulier pour s'assurer de maintenir les lieux salubres et respecter les [normes du MAPAQ](#)/ équipe d'inspection des aliments de la ville de Mtl. Tout travail de peinture dans l'exode doit faire l'objet d'une entente préalable entre les deux parties.

ACTIVITÉS D'ENTRETIEN RÉALISÉES PAR LES LOCATAIRES DE L'EXODE LORS D'UN ÉVÉNEMENT :

PÉRIODE	ACTIVITÉS
Après l'événement	Vider les poubelles et la récupération dans les bacs devant l'exode Balai, serpillère, lavage des tables et des comptoirs

Matériel d'entretien

Fournit par le cégep	Fournit par l'AGECVM
<ul style="list-style-type: none">• Gros sacs poubelle;• Liquide désinfectant pour entretien.• Liquide désinfectant pour les mains jusqu'à épuisement du stock COVID;• Serpillère et tête de serpillère que les RM-pourront changer une fois par semaine.	<ul style="list-style-type: none">• Gants de ménage;• Guenilles;• Balai et porte poussière

Entrée en vigueur, modification et pérennité

La présente entente entre en vigueur le jour de sa signature par les parties.

Elle sera renouvelée automatiquement, d'année en année, le 30 avril, à moins que l'une ou l'autre des parties ne manifeste par écrit, avant le 31 mars, son intention de la modifier en tout ou en partie.

Toute modification aux présentes doit être approuvée et signée par les parties pour être valide.

Tout litige quant à l'interprétation ou l'application des présentes doit être signifié aux représentants désignés au comité d'échanges et de consultation AGEVVM/CVM.

En foi de quoi, les parties ont signé, ce _____ 2022.

Pour l'Association générale étudiante du CVM,

Responsable général

Responsable aux affaires internes

Pour le Cégep,

Jacques-Olivier Moffatt
Directeur des services aux étudiants

Marie-Josée Fiset
Directrice des ressources matérielles

Pour l'Association générale étudiante du CVM,

Responsable général

Responsable aux affaires internes

Pour le Cégep,

Jacques-Olivier Moffatt
Directeur des services aux étudiants

Marie-Josée Fiset
Directrice des ressources matérielles

(Aucun objet)

AGE <AGE@cgodin.qc.ca>

Lun 2022-11-14 09:28

À : AGE <AGE@cgodin.qc.ca>

Cc : age@bdeb.qc.ca <age@bdeb.qc.ca>;sujac@johnabbott.qc.ca <sujac@johnabbott.qc.ca>;vsca@vaniercollege.qc.ca <vsca@vaniercollege.qc.ca>;aecslsaintlaurent@gmail.com <aecslsaintlaurent@gmail.com>;permanentagecal@clairendeau.qc.ca <permanentagecal@clairendeau.qc.ca>;info@ageca.qc.ca <info@ageca.qc.ca>;secmv.coordination@collegemv.qc.ca <secmv.coordination@collegemv.qc.ca>;agecro@gmail.com <agecro@gmail.com>;permanence@sogecom.org <permanence@sogecom.org>;agecvm@hotmail.com <agecvm@hotmail.com>;general@dawsonstudentunion.com <general@dawsonstudentunion.com>;team@msucongress.com <team@msucongress.com>

Bonjour,

Je suis le vice-président des affaires externes de Gérald-Godin et je me ferais plaisir d'être présent lors du congrès de la FECQ qui aura lieu le 18 novembre. Je voudrais savoir si vous y seriez aussi présent. Sinon, j'aimerais bien connaître les raisons qui vous empêcheraient d'y participer.

Cela me ferait bien plaisir de faire votre connaissance en dehors de la FECQ pour pouvoir discuter sur des propos intercollégiaux .

Eliot Dominguez

Vice-président aux affaires externes

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU CÉGEP GÉRALD GODIN

15615 Boul Gouin Ouest (Local S-121)

Ste-Geneviève (Québec), H9H 5K8

Tél. : 514-626-2666 poste 5421 | www.ageecgg.com | age@cgodin.qc.ca

Tenue d'un atelier de discussion sur l'écoanxiété

Deschênes, Marc-André <deschenes.marc-andre.4@courrier.uqam.ca>

Lun 2022-11-14 12:53

À : agecvm@hotmail.com <agecvm@hotmail.com>;permanentagecal@clairendeau.qc.ca
<permanentagecal@clairendeau.qc.ca>;permanentagecal@clairendeau.qc.ca
<permanentagecal@clairendeau.qc.ca>;permanentagecal@clairendeau.qc.ca
<permanentagecal@clairendeau.qc.ca>;permanentagecal@clairendeau.qc.ca <permanentagecal@clairendeau.qc.ca>

Bonjour,

Je me nomme Marc-André Deschênes, je suis un ancien étudiant du baccalauréat en études de l'environnement de l'université de Sherbrooke qui a gradué en décembre dernier.

J'étudie présentement au deuxième cycle à l'UQAM au centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté. Dans le cadre du cours DDD 8531 "Éducation relative à l'environnement: L'intervention", j'ai créé un atelier de discussion assistée au sujet de l'écoanxiété chez les personnes d'âge postsecondaire en partenariat avec le collectif *Éco-motion*. L'atelier dure entre 45 minutes et une heure. Mon objectif est de donner mon atelier dans au moins quatre institutions scolaires postsecondaires à travers le Québec.

Les populations d'âge postsecondaires sont particulièrement affectées par l'écoanxiété (73% des personnes âgées entre 18 et 34 ans expriment des inquiétudes face à l'avenir de la planète). Considérant cette statistique, je souhaite offrir gratuitement mon atelier à vos populations étudiantes respectives.

Je vous invite à répondre au présent courriel si vous souhaitez avoir plus d'informations ou si vous désirez planifier une date pour la tenue de l'atelier.

Je vous remercie pour votre collaboration!

Marc-André Deschênes

B. Env.

418-820-5461

Re: N/D 22041-1 Appel à la mobilisation - Appel de la décision du CRTC par les services français de Radio-Canada concernant le mot en N mentionné à répétition dans une émission

Ricardo Lamour <emrical@gmail.com>

Lun 2022-11-14 09:23

À : agecvm@hotmail.com <agecvm@hotmail.com>

Cc : Maryse Lapointe <mlapointe@lapointelegal.ca>

Bonjour,

Je fais un suivi avec vous afin de savoir si vous avez pu prendre connaissance du courriel ci-bas.

Au plaisir d'avoir de vos nouvelles et de vous en parler.

Que votre réponse soit favorable ou en désaccord avec la présente démarche, n'hésitez pas à nous en faire part.

Si vous en voyez la pertinence, voici un [outil](#) pour arrimer nos horaires.

Ricardo

514.757.7903

R.

Avis de confidentialité

Ce message, transmis par courriel, est confidentiel, peut être protégé par le secret professionnel et est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, le distribuer ou le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, veuillez informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire ce message et toute copie de celui-ci. Merci.

Confidentiality Message

This e-mail message is confidential, may be privileged and is intended for the exclusive use of the addressee. Any other person is strictly prohibited from disclosing, distributing or reproducing it. If the addressee cannot be reached or is unknown to you, please inform the sender by return e-mail immediately and delete this e-mail message and destroy all copies. Thank you.

Le dim. 6 nov. 2022, à 13 h 00, Ricardo Lamour <emrical@gmail.com> a écrit :

Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal

Bonjour,

Mon nom est [Ricardo Lamour](#). Je suis une personne noire. Je sollicite votre aide, dans la mesure du possible, en ce qui concerne une question de mobilisation auprès de la Cour d'Appel Fédéral (CAF).

En 2020, j'ai fait une plainte au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes en lien avec l'utilisation du mot en N lors d'une émission de radio à Radio-Canada. En juin de cette année, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a rendu sa [décision](#), accueilli la plainte et rendu certaines ordonnances contre Radio-Canada. Pour votre information, dans le cadre du présent dossier, je suis présentement représenté par Me Lapointe, en cc du présent courriel.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes est un organisme public indépendant qui régleme les activités de radiodiffusion et de télécommunications au Canada.

J'aime dire que le CRTC est, au diffuseur public (Radio-Canada) et autres organes médiatiques (Bell Média inc, Groupe TVA, Rogers Media Inc., Shaw Communications Inc., et al.), ce que la SAAQ est aux automobilistes.

Les organismes réglementés souscrivent à la [politique canadienne de radiodiffusion](#) qui, bien qu'elle date de plus de 30 ans, peine à être respectée au niveau de sa section 3(1)d(iii), particulièrement au Québec.

«d) le système canadien de radiodiffusion devrait :

- (iii) par sa programmation et par les chances que son fonctionnement offre en matière d'emploi, répondre aux besoins et aux intérêts, et refléter la condition et les aspirations, des hommes, des femmes et des enfants canadiens, notamment l'égalité sur le plan des droits, la dualité linguistique et le caractère **multiculturel et multiracial** de la **société canadienne** ainsi que la place particulière qu'y occupent les **peuples autochtones.**»

Les organismes réglementés par le CRTC n'incluent pas les médias écrits, bien qu'un diffuseur souscrivant à la politique canadienne de radiodiffusion peut-être lié à la même entité comprenant un média écrit.

- Fin de la parenthèse -

Bien que Radio-Canada se soit excusé à mon égard par le biais d'une lettre pour l'usage du mot en N, l'institution a décidé de porter cette décision en appel à la fin août en me nommant comme personne intimée. Ce simple fait, peut-être interprété comme une forme d'intimidation, de par le fait qu'en cas où je n'aurais pas gain de cause, j'aurais à payer des frais. Ainsi, non-seulement le consensus médiatique au niveau de cette affaire est dépourvu de considération sur les défaillances des normes et pratiques journalistiques au sujet des personnes noires et des termes ayant historiquement servi à les décrire et les réduire, mais la démarche juridique qui s'ensuit envoie un message au fort potentiel dissuasif pour des personnes des groupes sous-protégées au sens de la loi, afin que celles-ci se taisent sur des questions qui les concernent profondément.

Me Lapointe a demandé à la Cour d'appel fédérale de me sortir du dossier, notamment pour les raisons nommées, car nous considérons que ce n'était pas adéquat que je me retrouve au milieu de cette affaire, dans un dossier qui oppose l'État à l'État, soit la Société Radio-Canada contre le Procureur général du Canada, le tout, devant la Cour d'appel fédérale. La Cour d'appel a accueilli notre demande, en considérant les éléments en lien avec les conséquences personnelles et publiques que cette affaire a sur ma personne. Je ne suis donc pas nommé dans le libellé du dossier, en tant que partie intimée.

N'en demeure pas moins que les enjeux sous-jacents à ce dossier sont énormes.

- Que se passera t-il quand des gens des groupes sous-représentés et sous-protégés par nos institutions voudront informer l'organe régulateur qu'est le CRTC, en cas de faillite procédurale de la part des organes régulateurs des médias d'information assujetti à la politique canadienne de radiodiffusion?
- Y a t-il lieu d'être sélectif dans les prises de position quand on voit non-seulement la singularité de l'intensité du lever de bouclier contre une décision rendue par un organe fédéral, mais qu'on constate par

ailleurs les conséquences qui en découlent?

- N'est-il pas temps que nos associations et organismes ayant le mandat de tenter la défense de nos droits, s'inscrivent dans une expression publique de soutien lorsque le retour de flamme prend les formes singulières que nous avons vu cet été ?

Nous tentons donc de rejoindre différents groupes afin que ceux-ci interviennent en Cour d'appel fédérale. C'est dans ce contexte que je vous contacte. Vous trouverez donc [ici](#) le document que nous avons préparé qui donne plus de détails sur le dossier. Je vous remercie de votre discrétion dans cette affaire.

Le consensus médiatique de cet été est le même qui peine l'introspection sur la trame narrative dominante qui *gaslight* une personne et personnalité noire après son décès (voir une [critique](#) à cet égard, non pas par l'ensemble des groupes au croisement des intersectionnalités représentées par le protagoniste, mais par des personnes courageuses vivant avec le DT1).

Nous avons aussi préparé [ce formulaire](#) pour recueillir les souhaits de soutien, s'il en est. Reste que, dans les faits, ce que nous cherchons, de votre part ou d'association juridique dont vous êtes membres, ce serait un souhait de faire des représentations à la CAF. Au pire, il peut être porteur d'avoir un positionnement public de vos associations montrant l'absurdité du consensus estival sur cette affaire.

<https://www.journaldemontreal.com/2022/07/06/le-supplice-de-ricardo-lamour>

<https://www.lesoleil.com/2022/07/04/de-grands-noms-de-radio-canada-appellent-la-direction-a-desavouer-la-decision-du-crtc-c219f05b146a5afef8f233f4cf5ac9cb>

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/729975/idees-il-faut-contester-la-decision-du-crtc>

<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-07-04/mot-en-n-a-radio-canada/il-faut-desavouer-la-decision-du-crtc.php>

<https://www.journaldequebec.com/2022/07/05/la-pression-saccentue-sur-radio-canada-face-au-crtc>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1895560/excuses-respect-sensibilite-normes-journalisme>

<https://www.lesoleil.com/2022/07/04/de-grands-noms-de-radio-canada-appellent-la-direction-a-desavouer-la-decision-du-crtc-c219f05b146a5afef8f233f4cf5ac9cb>

<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/729975/idees-il-faut-contester-la-decision-du-crtc>

<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-07-04/mot-en-n-a-radio-canada/il-faut-desavouer-la-decision-du-crtc.php>

<https://www.journaldequebec.com/2022/07/05/la-pression-saccentue-sur-radio-canada-face-au-crtc>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1895560/excuses-respect-sensibilite-normes-journalisme>

<https://cultmtl.com/2022/07/quebec-pierre-vallieres-the-return-of-the-n-word-debate-and-a-few-inconvenient-truths/>

<https://montreal.ctvnews.ca/prominent-radio-canada-personalities-urge-broadcaster-to-fight-crtc-racial-slur-decision-1.5973361>

<https://nationalpost.com/news/prominent-quebecers-call-on-radio-canada-to-fight-crtc-ruling-criticizing-radio-segment-with-n-word>

<https://globalnews.ca/news/8965265/radio-canada-n-word-decision-crtc/>

<https://montrealgazette.com/news/local-news/crtc-orders-radio-canada-to-apologize-for-using-n-word-in-2020-program>

<https://www.ledevoir.com/culture/medias/729978/mot-en-n-front-commun-contre-le-blame-du-crtc-pour-l-utilisation-du-mot-en-n-a-radio-canada>

Selon les directives à la fin du [document](#), pour manifester votre souhait d'intervention à la CAF, il ne faut pas tarder.

Au plaisir d'avoir de vos nouvelles et de vous en parler.

Bien à vous,

R.

Avis de confidentialité

Ce message, transmis par courriel, est confidentiel, peut être protégé par le secret professionnel et est à l'usage exclusif du destinataire ci-dessus. Toute autre personne est par les présentes avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, le distribuer ou le reproduire. Si le destinataire ne peut être joint ou vous est inconnu, veuillez informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire ce message et toute copie de celui-ci. Merci.

Confidentiality Message

This e-mail message is confidential, may be privileged and is intended for the exclusive use of the addressee. Any other person is strictly prohibited from disclosing, distributing or reproducing it. If the addressee cannot be reached or is unknown to you, please inform the sender by return e-mail immediately and delete this e-mail message and destroy all copies. Thank you.

